

LA SORE EN FORÊT-BOIS, les chiffres-clés

L'augmentation des échanges commerciaux accentue la dispersion des organismes nuisibles associés aux végétaux sur notre territoire. L'introduction de ces organismes provoque un impact économique, patrimonial et environnemental considérable.

Toutes les régions de France sont susceptibles d'être touchées par ces organismes nuisibles.

Dans le Monde :

9,6 milliards de \$ c'est le montant des pertes annuelles de l'industrie forestière au Canada dues aux espèces invasives.

20 millions c'est le nombre d'arbres tués en 10 ans par l'agrile du frêne dans le monde.

24 milliards d'€ c'est la somme dépensée par le Portugal entre 2001 et 2009 pour la lutte contre le nématode du pin.

En France :

10 millions d'€ c'est la somme que l'État français et les professionnels dépensent chaque année pour lutter contre les organismes nuisibles.

350 millions de m³ de bois sur pied en France sont sensibles au nématode du pin sur un volume total de 2 761 millions de m³ (conifères et feuillus confondus).

95% des marchandises en France sont transportées sur des palettes et dans des caisses en bois.



LES SITES SURVEILLÉS en Forêt-Bois

Dans le cadre de la filière Forêt-Bois, la Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents est organisée en deux sous-filières :

- La filière Forêt : inspection d'arbres sur pied au sein de surfaces boisées, vergers à graines, peuplements classés, ou sites à risque à proximité de points d'entrée et de zones de transit.
- La filière Bois : inspection de sites à risque vis-à-vis du transit ou du stockage de produits et sous-produits de bois.
 - Sites d'import/export (ports, aéroports, MIN...)
 - Parcs à grumes et dépôts de bois
 - Scieries et fabricants/distributeurs d'emballages, de produits et sous-produits de bois
 - Industriels et entreprises qui expédient ou qui reçoivent des marchandises conditionnées avec emballages bois
 - Plateformes de valorisation et de recyclage des déchets bois.

PROPRIÉTAIRE OU SALARIÉ sur un de ces sites ?

Vous êtes l'un des acteurs de la surveillance, vous êtes lanceur d'alerte ! En cas de doute, rapprochez-vous de votre interlocuteur en région.

Retrouvez toutes nos actualités et l'ensemble de nos sites sur :

www.fredon.fr



NOUS CONTACTER

fredon-france@fredon-france.fr



NOUS SITUER

11 rue Lacaze
75014 Paris



SURVEILLANCE DES ORGANISMES RÉGLEMENTÉS ÉMERGENTS FILIÈRE FORÊT-BOIS



LA SORE EN FORÊTS-BOIS qu'est-ce que c'est ?

La protection des végétaux contre les nuisibles (champignons, bactéries, insectes, virus), en particulier les organismes réglementés pour lesquels il n'existe pas de solution ni de traitement mais qui peuvent avoir des impacts économiques et environnementaux.

COMMENT ?

Par inspection visuelle, piégeage et/ou prélèvement des végétaux pour analyse en laboratoire.

POURQUOI ?

Dans le but de détecter précocement pour éradiquer ou éviter la propagation, préserver l'environnement, le patrimoine et la production.

Une surveillance préventive du territoire rendue obligatoire par la réglementation européenne et réalisée par les inspecteurs FREDON, Polleniz et le Département de la Santé des Forêts, dans le cadre d'une mission de service public (déléguée par le SRAL DRAAF).

FREDON FRANCE qui sommes nous ?

Fédérée depuis 1931, FREDON France est un réseau d'organismes à vocation sanitaire sans but lucratif.

Dans un contexte où le changement climatique modifie les dynamiques biologiques et amplifie les risques sanitaires liés aux espèces végétales et aux organismes nuisibles, nos adhérents volontaires et nos 600 collaborateurs du réseau régional, s'engagent dans l'accompagnement des professionnels de l'agriculture, des collectivités, des entreprises mais aussi des particuliers.

Nos actions sanitaires visent à soutenir les agriculteurs, collectivités, entreprises et particuliers face à ces nouveaux défis, en proposant des solutions adaptées et une expertise scientifique de terrain.

© FREDON AURA

EXEMPLES D'ORGANISMES NUISIBLES SURVEILLÉS

Aromia bungii

Insecte xylophage s'attaquant à plusieurs espèces d'arbres et notamment ceux du genre *Prunus* (abricotiers, pêchers, pruniers, cerisiers...), présent en Italie et en Allemagne. Les larves creusent des galeries dans le tronc et les branches des arbres pouvant aller jusque dans le bois de cœur et causer leur mort.



© EPPO

Agrile du frêne (Agrilus planipennis)

Coléoptère attaquant principalement les frênes. Présent en Amérique du Nord et sur le continent européen (Russie et Ukraine). Les larves génèrent de longues galeries très sinueuses sous l'écorce et leurs trous de sortie prennent une forme de D caractéristique. L'arbre présente des dépérissements des branches et un fendillement vertical de l'écorce dû aux galeries creusées par les larves. Les oiseaux peuvent causer des dégâts inhabituels sur l'écorce.



© EPPO



© FREDON PACA

Maladie des mille chancres et son vecteur (*Geosmithia morbida* et *Pityophthorus juglandis*)

Le scolyte *Pityophthorus juglandis* présent en France depuis 2022, s'attaque au bois des noyers. Il est vecteur de la maladie des mille chancres, provoquée par le champignon *Geosmithia morbida*.

Les symptômes de la maladie sont un flétrissement et jaunissement du feuillage, des trous d'entrée et de sortie des scolytes à proximité desquels se forment des chancres humides et foncés qui finissent par tapisser les branches, entraînant peu à peu la mort de l'arbre.



© FREDON AURA

Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*)

Ver microscopique d'environ 1mm qui parasite différents arbres de type conifères et est transmis par un coléoptère longicorne du genre *Monochamus*. Originaire d'Amérique du Nord, on le retrouve maintenant dans le monde entier. En Europe, il est présent au Portugal, en Espagne et en Arménie. Il bloque la circulation de l'eau dans le tronc et provoque un dépérissement jusqu'à la mort de l'arbre. Le nématode du pin peut être présent sur végétaux vivants, palettes et copeaux.



© FREDON OCCITANIE



© INVASIVE.ORG

PLATEFORME ESV pour en savoir +

La Plateforme d'Épidémiologie en Santé Végétale est en charge d'améliorer la surveillance de la santé des végétaux en France en associant 7 acteurs publics et privés nationaux reconnus, dont FREDON France pour leur haut niveau d'expertise.

